



SOCIETE ANONYME - NAAMLOZE VENNOOTSCHAP

SOCIETE FINANCIERE ET DE GESTION

Siège social : boulevard Général Jacques 26 à 1050 Bruxelles
Registre des personnes morales numéro 0403.218.607 (Bruxelles)

Le Conseil d'Administration de "SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET DE GESTION TEXAF" SA invite les actionnaires à se réunir en **assemblée générale annuelle, le mardi 26 avril 2011, à 11 heures, au « The Hotel » (Anciennement Hilton), boulevard de Waterloo 38 à 1000 Bruxelles.**

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2010.
2. Rapports du commissaire sur les comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2010.
3. Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 ainsi que l'affectation du résultat. Proposition de distribuer 735.672 EUR soit un dividende par action de 2,31 EUR (1,73 EUR net), payable à partir du 12 mai 2011 auprès des guichets de la banque Dexia contre remise du coupon n° 14.
4. Proposition de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion et au commissaire pour sa mission de contrôle.
5. Proposition de reconduire les mandats d'administrateur de Messieurs Philippe Croonenberghs et Christophe Evers pour une durée de trois années, venant à échéance à l'issue de l'assemblée de 2014. Ils siégeront en tant qu'administrateurs exécutifs.

Conformément à la recommandation du Comité de nomination et de rémunération, la rémunération de base de chaque administrateur est fixée à 6.000 €. Le montant est doublé pour le Président, les Vice-Présidents ainsi que les membres des comités d'audit et/ou de nomination et de rémunération. Il n'y a pas de cumul. Les administrateurs exécutifs exercent leur mandat d'administrateur à titre gratuit, à l'exception toutefois de la partie de leur mandat portant sur leur mission exécutive dont la rémunération fixe, qui ne pourra dépasser une enveloppe globale pour l'ensemble des administrateurs exécutifs égale à 450.000 €, sera définie par le conseil d'administration en tenant compte de la répartition des tâches en son sein et sur la recommandation du comité de nomination et de rémunération. La rémunération variable du mandat des administrateurs exécutifs afférente à leur mission exécutive est fixée par le conseil d'administration conformément aux règles prévues à cet égard dans le rapport annuel de la société. Les jetons de présences sont fixés à 400 € par séance sauf pour les mandats d'administrateurs exécutifs.

Les propriétaires de titres dématérialisés doivent déposer au plus tard le 21 avril 2011 au siège social ou auprès d'une agence de la banque Dexia une attestation délivrée par le teneur de compte agréé ou l'organisme de liquidation constatant l'indisponibilité des titres dématérialisés jusqu'à la date de l'assemblée.

Les propriétaires de titres nominatifs doivent dans le même délai être inscrits dans le registre des actions nominatives et informer le Conseil d'administration, par écrit, de leur intention d'assister à l'assemblée.

Les propriétaires de titres au porteur doivent dans le même délai déposer leurs titres au siège de la société ou auprès d'une agence de la banque Dexia.

Le Conseil d'Administration.

PROCURATION

L..... soussigné ⁽¹⁾

Rue / n° :

Code Postal/Ville : Pays :

propriétaire de actions de la société anonyme SOCIETE FINANCIERE ET DE GESTION TEXAF,
dont le siège social est établi à 1050 Bruxelles, boulevard Général Jacques 26,

déclare par la présente, constituer pour mandataire spécial :

M

à l'effet de l représenter à l'**assemblée générale ordinaire** de ladite société anonyme qui se tiendra le
mardi 26 avril 2011 à 11 heures, au « The Hotel », boulevard de Waterloo 38 à 1000 Bruxelles.

Donné à , le 2011.

Signature ⁽²⁾

(1) **Nom, prénoms, adresse complète.**

(2) **Signature, précédée des mots "Bon pour pouvoir".**

AVIS DE PRESENCE

L..... soussigné (1)

Rue / n° :

Code Postal/Ville : Pays :

déclare être propriétaire de actions nominatives de la société anonyme SOCIETE FINANCIERE ET DE GESTION TEXAF.

Il assistera **(2)** en personne
par mandataire

à l'**assemblée générale ordinaire** convoquée le mardi 26 avril 2011 à 11 heures, au « The Hotel », boulevard de Waterloo 38 à 1000 Bruxelles, et participera aux délibérations et aux votes en exerçant les droits attachés à actions.

Fait à, le 2011.

Signature.

n.b.

Document à renvoyer avant le 21 avril 2011 **au plus tard** à l'adresse suivante :

*Madame N. Garitte
TEXAF, S.A.
Boulevard Général Jacques 26
1050 Bruxelles*

Si l'actionnaire désire se faire représenter, il convient de compléter, signer et joindre également la procuration ci-jointe.

(1) Nom, prénoms, adresse complète

(2) Biffer la mention inutile